



La protection sociale selon les données de l'enquête nationale sur l'emploi

Mahjoub Aaibid, Statisticien au HCP

Cette note présente les niveaux d'accès de la population à la couverture médicale et de retraite, tels qu'ils ressortent des résultats de l'enquête nationale sur l'emploi 2017.

Couverture médicale: près de la moitié de la population marocaine couverte avec des disparités selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Sur une population estimée, en 2017, à près de 34,8 millions, 16,2 millions de marocains (46,6%) ont une couverture médicale; 15,5% sont des adhérents et 31,1% des ayants droit ou bénéficiaires. La part des femmes est légèrement supérieure à celle des hommes, respectivement 47,6% et 45,5% et celle des citadins nettement au dessus de celle des ruraux, respectivement 53,4% et 35,5%. Le taux de couverture médicale enregistre 56,7% parmi les personnes de 60 ans et plus contre 37,1% parmi les jeunes de 15 à 29 ans.

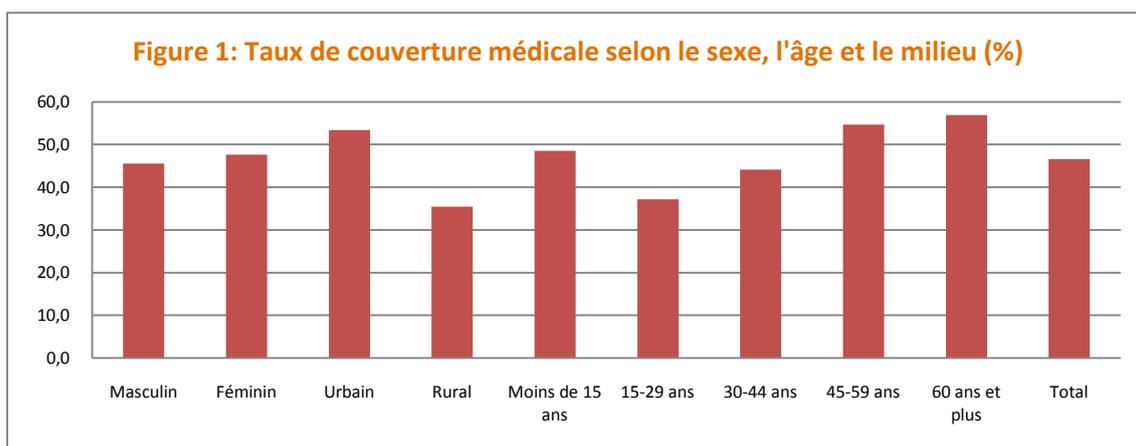
Le taux de couverture médicale varie de 47,4% pour les personnes vivant dans des ménages dirigés par un homme à 41,1% pour ceux dirigés par une femme.

Il s'améliore nettement selon le diplôme du chef du ménage, passant de 39,3% pour les personnes vivant dans des ménages dont le chef ne dispose d'aucun diplôme à 78,2% pour les personnes relevant de ménages dont le chef dispose d'un diplôme supérieur.

Environ 4 actifs occupés sur 10 âgés de 15 ans et plus ont une couverture médicale

La population active occupée est estimée, en 2017, à 10,7 millions de personnes. Environ 4,6 millions (42,7%), disposent d'une couverture médicale; 35,2% sont des adhérents et 7,5% des bénéficiaires. 47,1% des femmes actives occupées ont une couverture médicale contre 41,3% des hommes et 51,6% des citadins contre 31,8% des ruraux. Ce taux passe de 35,3% parmi les actifs occupés n'ayant aucun diplôme à 78,5% parmi les détenteurs d'un diplôme de niveau supérieur.

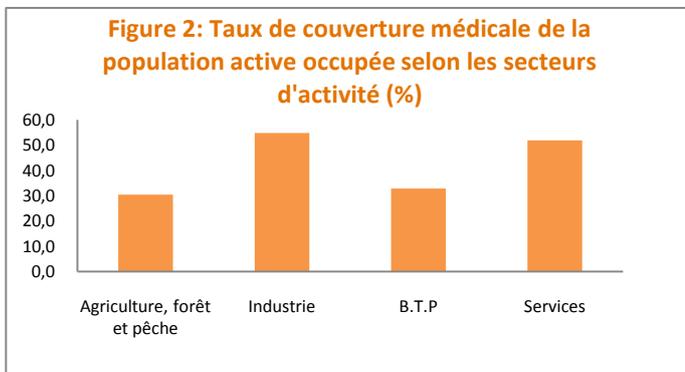
Figure 1: Taux de couverture médicale selon le sexe, l'âge et le milieu (%)



Les Brefs du Plan

Selon le statut professionnel, les salariés enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé (56,9%), suivis des employeurs (41,2%), des indépendants (31,3%) et des aides familiales (23,1%).

Les actifs occupés exerçant dans les secteurs de l'industrie y compris l'artisanat et des services enregistrent les taux de couverture médicale les plus élevés avec respectivement 54,8% et 51,9%. Ceux exerçant dans les secteurs des BTP et de l'Agriculture, forêt et pêche ont les taux les plus bas, respectivement 32,9% et 30,4%.



Près du quart de la population active occupée ont une couverture médicale liée à l'emploi exercé

Un peu plus d'un actif occupé âgé de 15 ans et plus sur 5 (22,5%) a une couverture médicale liée à l'emploi qu'il exerce, 34,5% parmi les citoyens et 7,8% parmi les ruraux. Les salariés viennent en tête avec un taux de 42% suivis des employeurs (26,2%). Ce taux atteint 38,5% parmi les actifs occupés relevant du secteur de l'industrie y compris l'artisanat et 34,9% parmi ceux du secteur des services alors qu'il ne représente que 11% dans le secteur des BTP et seulement 5,7% dans celui de l'Agriculture, forêt et pêche.

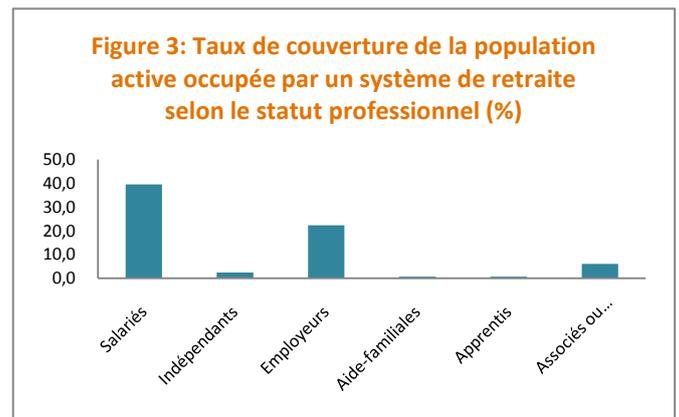
Système de retraite: Environ 1 actif occupé sur 5 est couvert avec des disparités selon le milieu de résidence, le secteur d'activité et le statut professionnel

Les données fournies par l'enquête nationale sur l'emploi, au titre de 2017, révèlent que 20,9% des actifs

occupés âgés de 15 ans et plus sont couverts par un système de retraite, 33% en milieu urbain et 6% en milieu rural.

Le taux de couverture par un système de retraite est presque de même niveau aussi bien pour les hommes que les femmes avec respectivement 20,5% et 21,8%. Il passe, cependant, de 13,3% parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans à 23,2% parmi les personnes de 30 ans et plus et de 10,6% parmi les sans diplôme à 75,2% parmi les détenteurs d'un diplôme supérieur.

Les secteurs de l'industrie y compris l'artisanat et des services affichent les taux de couverture les plus élevés avec respectivement 37,1% et 32,9% alors que les BTP et l'Agriculture, forêt et pêche enregistrent les taux de couverture les plus bas avec respectivement 8,9% et 4,5%.



Selon le statut professionnel, près de 4 salariés sur 10 (39,5%) et 1 employeur sur 5 (22,2%) sont affiliés à un système de retraite. La part des indépendants ayant une couverture de retraite n'est que de 2,4%.